

Refus de regroupement familial

Par mohammed1970, le 31/01/2013 à 16:24

bonjour

j ai eu un refus de regroupement familial cause ressource instable.j ai fais un recourt avec un cdi il y a plus de deux mois et j ai pas de reponse si normal ou il faut faire d autre démarche cdlt

Par citoyenalpha, le 08/02/2013 à 17:37

Bonjour

A qui avez vous adressez votre recours?

En tout état de cause le silence de l'administration vaut refus on parle de refus implicite.

Les recours ne peuvent être fondés sur un nouvel élément introduit au dossier. Dans ce cas il convient de faire une nouvelle demande.

Restant à votre disposition.

Par mohammed1970, le 09/02/2013 à 07:28

merci pour la reponce

Par ffrreee, le 13/04/2014 à 22:50

svp aidez moi j le meme probleme nous avons reçu un reçu a cause ressources instables si possible d'envoyer le cdi meme c presque signé merci pour votre reponse